



LE P'TIT TOUVERACOIS

Bulletin Municipal n°38

JUILLET 2020



La RN 10 comme vous ne l'avez jamais vue (22 mars 2020).

8 mai 2020

Le mot du Maire

Budget

**Commissions communales et
commissions extérieures**

Infos communales

Associations d'ici et d'alentours

A vos papilles

Photos de nos centenaires

8 mai 2020



Malgré le confinement, en petit comité, la commune a quand même commémoré le 8 mai.

Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?

La victoire des soviétiques sur les troupes allemandes le 2 mai 1945 entraîne la fin du Troisième Reich.

Les représentants du Haut Commandement allemands signent un de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Cette date marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, la guerre se poursuit quant à elle en Asie et plus particulièrement entre les États-Unis et le Japon.

Les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (6 août 1945), puis Nagasaki (9 août 1945) et l'attaque soviétique en Mandchourie que l'empereur Hirohito annonce, le 15 août 1945, la capitulation du Japon.

Le 2 septembre 1945, signature de la capitulation japonaise en baie de Tokyo, à bord d'un navire de guerre américain. C'est cette dernière date qui marque la fin véritable de la Seconde Guerre mondiale.

LE MOT DU MAIRE

Chères Touvéraoises, Chers Touvéraois,

Le nouveau Conseil Municipal élu au mois de mars dernier n'a pu finalement être installé que fin mai en raison de cette situation inédite de crise sanitaire et à la période de confinement que nous avons longuement vécue.

Ce nouveau Conseil Municipal a choisi de me reconduire pour les six années à venir aux destinées de notre commune.

Je le remercie de cette confiance et, au nom de tous les élus et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

Ce « P'tit Touvéraois » est bien évidemment particulier en raison de l'inactivité associative liée à cette pandémie.

Cependant, notre Commune ne s'est pas arrêtée le 17 mars. Notre secrétariat s'est réorganisé pour fonctionner en télétravail et avec des présences ponctuelles à la Mairie. Notre agent communal, Denis, a repris son travail dès que cela a été possible.

L'opération du département « 1 masque pour 1 charentais » n'est pas restée sans écho dans notre commune. En effet, le groupe TOUVERAC piloté par Jocelyne DUMONTET et Marie-Paule BODIN et composé de :

- Raymonde CADILLON,
- Nadine TESSONNEAU,
- Arlène PAULAIS,
- Gisèle BARBET,

S'est très rapidement lancé dans la fabrication de masques en tissu pour cette opération (300 masques ont été confectionnés). Merci beaucoup à toutes ces bénévoles.

Le Conseil Municipal au complet, anciens et nouveaux élus, a répondu présent pour la distribution de ces masques en tissu à tous les habitants, ceux fournis par le Département et ceux achetés par la Commune. Merci beaucoup à eux, anciens et nouveaux élus.

De plus, l'Adjointe Marie-Paule BODIN a pris soin de prendre un contact téléphonique avec toutes les personnes inscrites sur le registre « Canicule », sans oublier les non-inscrites, isolées ou âgées afin de les assurer de notre soutien au cours de cette période de confinement. Merci beaucoup à Marie-Paule.

Cette nouvelle équipe Municipale s'est très rapidement mise au travail. Vous trouverez ci-après sa présentation et les différentes commissions auxquelles chacun de nous participe.

Ce bulletin, comme chaque année, est l'occasion de vous présenter notre budget. Vous pouvez en prendre connaissance dans les pages suivantes. Il reste très ambitieux en matière d'investissement et plus particulièrement pour l'aménagement de la Rue de la Vilette et de la RD 14.

Ce projet, certes, a pris plus de trois mois de retard, en raison de la période inédite que nous avons traversé et que nous continuons de vivre. Ce projet va se réaliser en toute fin d'année ou début d'année 2021. Les subventions d'Etat sont obtenues, les subventions départementales et locales sont en cours d'instruction.

L'adressage est finalisé. La commande des panneaux et plaques de rue et numéros de maisons est signée, nous comptons sur une livraison courant septembre pour une mise en place en octobre comme cela a été indiqué dans le courrier adressé à chacun de nous.

Les travaux de voirie initialement prévus en 2020, sont reportés en 2021, à la demande de l'entreprise qui a obtenu le marché et ce en raison de leur retard pris par la période de confinement.

Comment aussi, ne pas vous faire part « d'incivilités », un mot sur toutes les lèvres en ce moment mais qui existent aussi sur Touvérac. Incivilités aux Etangs Bleus, incivilités au niveau des bacs de regroupement poubelles..., mais surtout au niveau de nos boîtes à livres qui font l'objet régulièrement d'actes de vandalisme. Mobilisons-nous et n'hésitons pas à en alerter la Mairie, voire la gendarmerie. Merci à toutes et à tous.

Malgré cette crise sanitaire imprévisible que nous traversons, le climat Touvéraçois doit être très sain. Nous avons le plaisir de compter sur notre commune deux centenaires :

- Lucienne CHARPENTIER née le 30 Avril 1920 à Paris et résidente à la Résidence Services LA VENTA sur notre commune,
- Charlotte JANSE née BONNAUDIN le 23 Juin 1920 à TOUVERAC et résidente chez l'une de ses 2 filles sur notre commune.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de leur offrir au nom de la municipalité un bouquet de fleurs et de trinquer avec elles à ce siècle qui leur a conservé bon pied bon œil.

Je renouvelle mes remerciements à toutes et à tous les bénévoles, à nos agents communaux et à toute l'équipe Municipale.

N'oublions pas que cette crise sanitaire n'est pas derrière nous, le virus circule toujours.

Veillons ensemble à respecter tous les gestes barrières pour notre santé à tous.

Merci à Marie-Paule BODIN et à Jocelyne DUMONTET pour la rédaction de ce nouveau « P'tit Touvéraçois ».

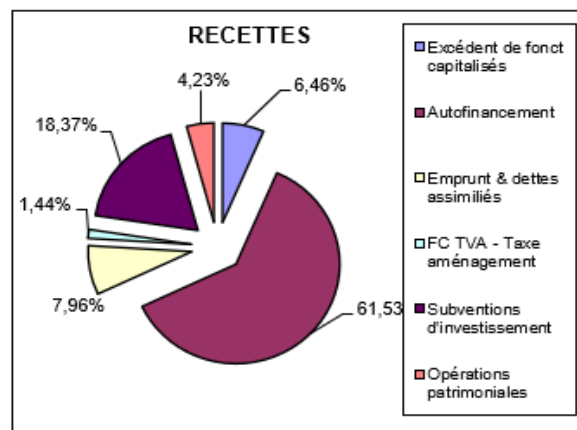
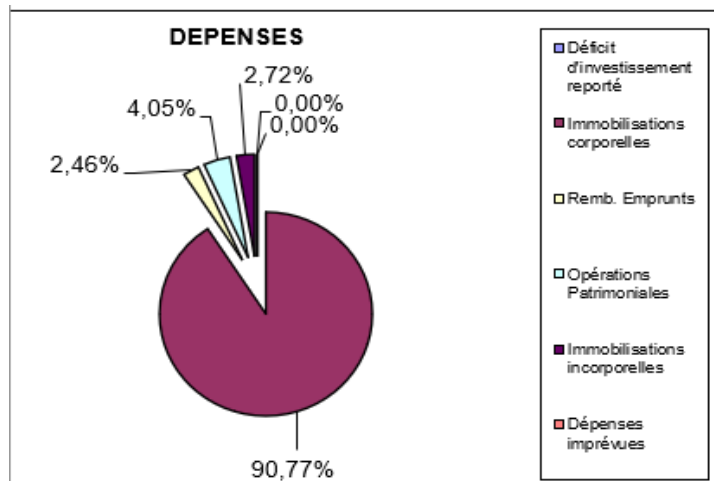
Je vous en souhaite une bonne lecture et le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

Merci à Jocelyne DUMONTET et Marie-Paule BODIN pour leur rédaction de ce nouveau « P'tit Touvéraçois ».

Le Maire,
Jacky HUGUES

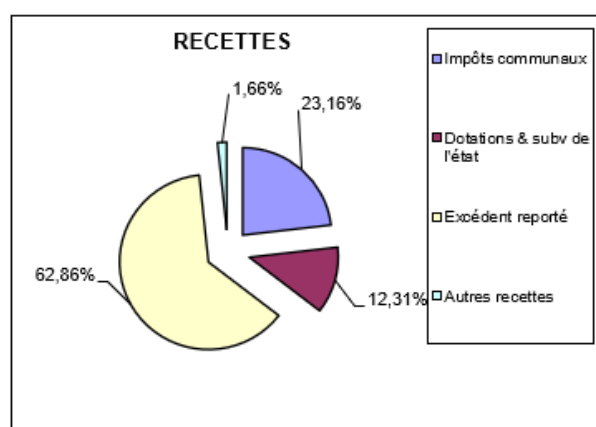
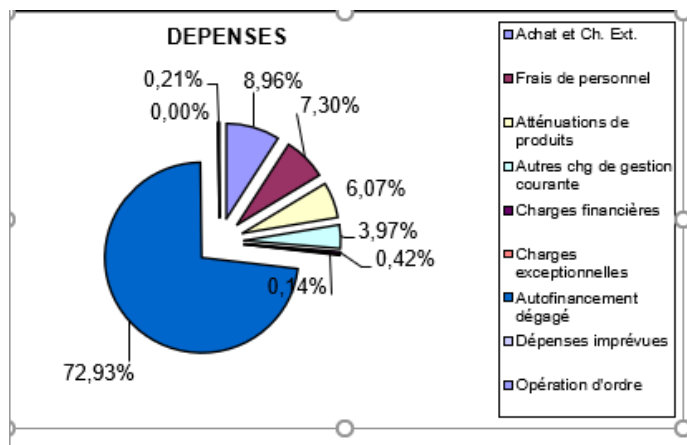
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
Déficit d'investissement reporté	0	0,00%	Excédent de fonct capitalisés	82 000	6,46%
Immobilisations corporelles	1 151 313	90,77%	Autofinancement	780 459	61,53%
Remb. Emprunts	31 162	2,46%	Emprunt & dettes assimilés	101 000	7,96%
Opérations Patrimoniales	51 401	4,05%	FC TVA - Taxe aménagement	18 207	1,44%
Immobilisations incorporelles	34 500	2,72%	Subventions d'investissement	233 058	18,37%
Dépenses imprévues	0	0,00%	Opérations patrimoniales	53 652	4,23%
	1 268 376	100,00%		1 268 376	100,00%



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
Achat et Ch. Ext.	95 900	8,96%	Impôts communaux	247 836	23,16%
Frais de personnel	78 100	7,30%	Dotations & subv de l'état	131 777	12,31%
Atténuations de produits	65 000	6,07%	Excédent reporté	672 747	62,86%
Autres chg de gestion courante	42 462	3,97%	Autres recettes	17 812	1,66%
Charges financières	4 450	0,42%		1 070 172	100,00%
Charges exceptionnelles	1 550	0,14%			
Autofinancement dégagé	780 459	72,93%			
Dépenses imprévues	0	0,00%			
Opération d'ordre	2 251	0,21%			
	1 070 172	100,00%			



COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES/BUDGET



Jacky
HUGUES



Muriel
BERTRAND



Jocelyne
DUMONTET



Fabrice
MILLET



M. Paule
BODIN

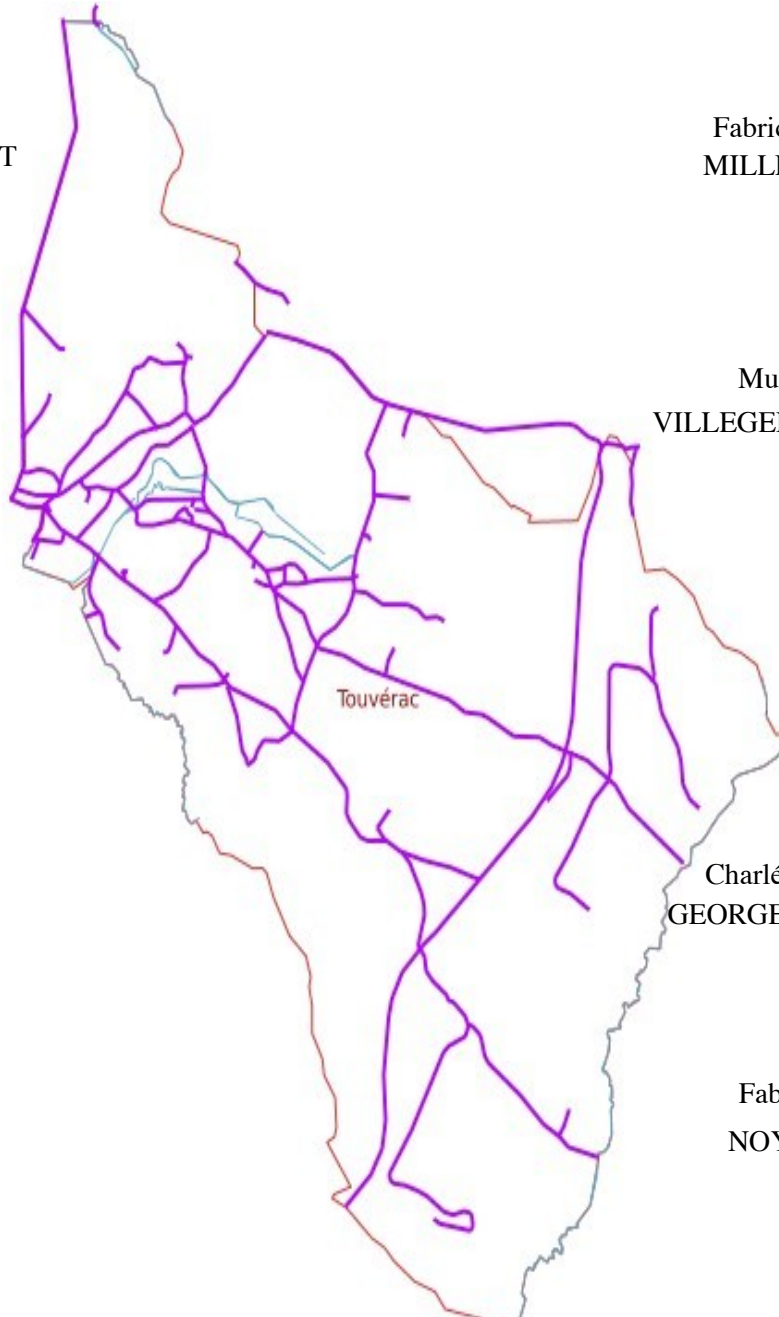


Muriel
VILLEGENTE

TRAVAUX/VOIRIE



Thierry
BOUVIER



François
BRILLET



Charlélie
GEORGEON



Emmanuel
COTTET



Fabien
NOYAU

ECOLES



Jacky
HUGUES

SOUTIEN PERSONNES AGEES ET CANICULE



Muriel
BERTRAND



M. Paule
BODIN



Jocelyne
DUMONTET



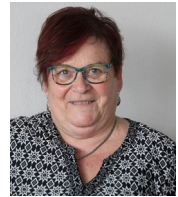
DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS

Communauté de communes des 4B Sud Charente (CDC4B)



Jacky HUGUES, Maire
Délégué Titulaire

Jocelyne DUMONTET
Déléguée suppléante



Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques / SILFA



Jacky HUGUES
Délégué Titulaire

Fabrice MILLET
Délégué suppléant



Symbas (Natura 2000)



Jacky HUGUES
Délégué Titulaire

Fabrice MILLET
Délégué Titulaire



Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON)



Jacky JUGUES
Délégué Titulaire

Patrick COUSTOU
Délégué suppléant



Secteur Intercommunal d'énergies de Barbezieux-Saint-Hilaire



Jacky HUGUES
Délégué Titulaire

Fabrice MILLET
Délégué suppléant



Agence Technique Départementale



Jocelyne DUMONTET
Déléguée Titulaire

Muriel VILLEGENTE
Déléguée suppléante



Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées de la CDC4B Sud Charente (CLECT)



Jacky HUGUES
Délégué Titulaire

Jocelyne DUMONTET
Délégué suppléante



Défense



Jocelyne DUMONTET Déléguée
Titulaire

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente



Muriel VILLEGENTE
Déléguée Titulaire

Sécurité Routière



Bernard PORTRAIT
Délégué Titulaire

Tempête (ENEDIS)



Patrick COUSTOU
Délégué Titulaire

Emmanuel COTTET
Délégué suppléant



Syndicat Intercommunal de La Fourrière



Jacky HUGUES
Délégué Titulaire

Fabien NOYAU
Délégué suppléant



Croix Rouge



Bernard PORTRAIT
Délégué Titulaire

Marie-Paule BODIN
Déléguée suppléante



Vos conseillers municipaux



Marie Laure TOURAINE

Alain GIRARD



INFOS COMMUNALES

HORAIRES DE LA MAIRIE



Lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 30

Mardi de 14 h à 18 h



05 45 78 41 10

e-mail : mairie@touverac.fr

PERMANENCES DES ADJOINTS



Monsieur le Maire

Lundi, jeudi, vendredi de 11 h à 12 h

Sinon sur rendez-vous

Marie-Paule BODIN

Le jeudi de 11 h à 12 h 30

Jocelyne DUMONTET

Le vendredi de 11 h à 12 h 30

SITE INTERNET

La commune de Touverac a créé un site internet. Pour vous y rendre il vous suffit de taper « touverac.fr ». sur le site, vous trouverez toutes les informations concernant votre commune.

Nous espérons que ce site vous permettra d'obtenir les renseignements dont pourriez avoir besoin. Vous pouvez également nous apporter vos suggestions afin de faire vivre le site.



Champs du Moulin à Vent 16360 TOUVERAC tél : 05 45 79 19 24

Pour toutes informations complémentaires, merci de vous rendre sur le site Calitom.com

Collecte des ordures ménagères

Vendredi matin (sortir les sacs le jeudi soir)

Fréquence de collecte : une fois par semaine

Collecte sélective

Mardi matin (sortir les sacs le lundi soir)

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines (**semaines paires**)



Dernière date de l'année 2020, le 15 septembre 2020 et le 17 septembre 2020.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)



TOUT FRANÇAIS DOIT FAIRE LA DÉMARCHE DE SE FAIRE RECENSER AUPRÈS DE SA MAIRIE. IL DOIT LE FAIRE ENTRE LE JOUR DE SES 16 ANS ET LE DERNIER JOUR DU 3^{ème} MOIS QUI SUIT CELUI DE SON ANNIVERSAIRE.

IL DOIT SE RENDRE À LA MAIRIE AVEC LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (CNI ou passeport)
- Livret de famille

À LA SUITE DU RECENSEMENT, LA MAIRIE DÉLIVRE UNE ATTESTATION DE RECENSEMENT. LE RECENSEMENT PEUT SE FAIRE ÉGALEMENT EN LIGNE SUR LE SITE www.service-public.fr/particuliers

www.defense.gouv.fr/jdc



La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut prévenir les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- De ne pas participer à la JDC et, en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'état avant l'âge de 25 ans,
- De ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Présence Verte Charente : c'est le portage de repas à domicile

Présence Verte téléassistance 16-17-33 à Bordeaux 7 jours sur 7 et 24 h / 24 , la standardiste prend tous les renseignements et le technicien se déplace au domicile sur rendez vous pour faire l'installation. Selon les ressources, un crédit d'impôt peut être accordé ou cela peut être pris en charge par l'APA. Présence Verte Charente c'est aussi un service de **petit bricolage et jardinage** qui vous aide dans l'entretien de votre habitation et de votre jardin. Selon vos ressources, cela vous ouvre droit au crédit impôt.

Le montant à déclarer est indiqué sur l'attestation fiscale annuelle fournie par l'Association.

Démarchage téléphonique

Avec la recrudescence du démarchage téléphonique, l'exaspération est à son comble. Tous les jours, nous recevons 3, 4 , 5 appels téléphoniques ou plus. C'est infernal.

Conseil : **NE DONNER AUCUN RENSEIGNEMENT PAR TELEPHONE** même pas votre nom (une astuce : dites que vous êtes la femme de ménage). Au cas où la personne serait pressante ou se dirait **envoyée** par la **MAIRIE** Sachez que c'est un **mensonge**. Dites que vous appelez la mairie pour savoir si c'est vrai et raccrochez.

Tous ces appels n'ont pour but que de vous soutirer des renseignements afin de les exploiter à leur compte.

NE FAITES ENTRER PERSONNE CHEZ VOUS. Si vous êtes âgée, ne répondez pas où dites de revenir quand votre fils (fille, amis) sera là.

C'est un véritable harcèlement commercial. La prospection téléphonique, particulièrement intrusive, est le seul système de démarchage individualisé où le **consentement par défaut** du consommateur est admis.

Face à ce fléau SOYEZ REACTIF ET PRUDENT

refus. Vous avez un délai de 2 mois à compter de la décision de refus pour exercer ce recours.



ATELIER « PEPS EUREKA »

Animatrice Cassandra MONNEREAU

L'atelier « Pep's Eurêka » animée par Cassandra MONNEREAU, animatrice à l'ASEPT Poitou-Charentes, a dû s'interrompre avec la mise en place du confinement.

Nous nous retrouverons toutes ensemble le 1er Septembre 2020 au restaurant pour la reprise de l'atelier, à l'issue du repas nous ferons la séance sur la mémoire prospective avant de terminer par le bilan.

Pendant le confinement, nous avons continué d'être en lien avec l'ASEPT, en recevant chaque mois une newsletter sur les différents ateliers proposés par l'ASEPT avec des exercices que chacune de nous a pu faire chez elle.

En janvier 2021, nous aurons un autre atelier sur la commune : L'Atelier BIEN-ETRE (gestion du stress et des émotions) sur 4 séances de 2 h 30 et une séance bilan. Cet atelier se fera les mardis après-midi mais nous n'avons pas encore de dates précises.

Nous vous contacterons par courrier lors de la mise en place de l'atelier, mais n'hésitez à vous **préinscrire** car les demandes sont nombreuses





Pendant le confinement, du fait de l'interruption des ateliers, Marie-Fanny est restée en contact avec ses élèves et chacun a quand même pu progresser à petit pas.

En Juin , Marie Fanny a terminé la session car il restait 2 ateliers. Lors des ces derniers ateliers, elle a donné des pistes, des conseils pour l'achat de leur tablette personnel, et comment adapter à leurs souhaits personnels ces tablettes.

Un **nouvel atelier** commencera **au mois d'octobre** avec une **réunion d'information** en **septembre**. Marie-Fanny vous expliquera lors de cette réunion d'information le déroulement des ateliers, de l'initiation à la prise en main.

Nouvelle information :

En 2021, une option sera proposée et il pourra y avoir des ateliers supplémentaires afin de se perfectionner (réseaux sociaux, création de son compte aux impôts etc....)

Contact renseignements **Mme DUMONTET 06 84 97 53 62** **ou**
Mme BODIN 06 68 92 03 77

INFOS

Impôts, amendes, factures... Vous pouvez les payer au bureau de tabac !

A partir du 28 juillet 2020, vous pourrez vous rendre chez votre **buraliste** pour payer vos **impôts, amendes** ainsi que vos **factures de services publics** (crèche, cantine, hôpital...).

PAR CONTRE « *L'administration fiscale restera seule compétente pour accorder des délais de paiement ou engager des procédures de recouvrement forcé* ».

quels paiements sont concernés ?

Les contribuables pourront régler leurs **impôts** (la taxe d'habitation, la taxe foncière ou encore les trop-perçus des réductions et crédits d'impôt) en espèces ou par carte bancaire dans la limite de 300 €. Tout montant supérieur devra être réglé de manière dématérialisée.

Les amendes et les factures de services publics pourront être payées en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire sans limitation de montant.

Comment cela va-t-il fonctionner ?

La procédure est simple. Il vous suffira de scanner le QR code qui figure sur la facture ou la feuille d'impôt sur le lecteur de la Française des Jeux et le montant à payer s'affichera sans précision sur la nature du paiement afin de préserver le secret fiscal.

PLAN CANICULE

Afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires d'une période de forte chaleur, le dispositif national de gestion de la canicule mis en place depuis 2004, est réactivé cette année du 1er juin au 15 septembre 2020.

En 2008, la Commune a mis en place le registre nominatif pour recenser les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes handicapées résidant à leur domicile. Ce registre est confidentiel et facultatif ; sont recensés sur ce document les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes vulnérables, isolées et des personnes handicapées qui en ont fait la demande ; Sont mentionnés également les services d'aide à domicile (ADMR...) et le médecin traitant. Ce registre a été activé durant la période de COVID-19 par des contacts téléphoniques pour maintenir le lien social et rompre ainsi l'isolement.

Ce registre vient d'être mis à jour en envoyant un courrier à toutes les personnes de plus de 70 ans sur la commune. Les personnes intéressées, sont invitées à rapporter le document à la mairie. L'inscription est facultative et vos données sont confidentielles. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

ASSOCIATIONS D'ICI ET D'ALENTOURS

Dans ce bulletin, vous ne retrouverez pas d'information concernant nos associations. Le Covid-19 est passé par là. Confinement général et annulation de toutes les manifestations.

Malgré tout, une nouvelle association est née. Le Tatre et Touvérac se sont regroupés pour former un club de pétanque. il porte le nom de « TATOU PETANQUE », les joueurs étaient réunis ces derniers jours sur le terrain de pétanque de Touvérac, en présence des deux maires, Jacky HUGUES et Bernard DESSE ainsi que du Président du club Benoît LAUBERTON

A VOS PAPILLES

Gaspacho rapide



Ingrédients 4 personnes

1 kg de tomates bien mûres	1 petit poivron rouge
2 gousses d'ail	1 oignon
Sel, poivre	1 c à soupe d'huile d'olive

La veille, lavez, mondez et coupez les tomates en petits dés.

Coupez en deux le poivron rouge, ôtez la tige, les pépins et les peaux blanches, puis tranchez-le en petits cubes.

Nettoyez, épépinez et coupez le concombre en petits dés, sans le peler.

Épluchez et émincez finement l'oignon et l'ail.

Versez les dés de tomates et de concombre, les cubes de poivron rouge ainsi que l'oignon et l'ail émincé dans un saladier. Ajoutez l'huile d'olive, salez et poivrez selon vos goûts, puis mélangez bien afin que les légumes soient bien enrobés d'huile.

Couvrez le saladier avec du film alimentaire et placez-le au réfrigérateur. Laissez mariner les légumes pendant toute une nuit au frais.

Le lendemain, sortez le saladier du frais, ôtez le film alimentaire et placez les légumes dans le bol d'un robot mixeur. Mixez pendant plusieurs secondes jusqu'à obtenir une soupe bien lisse et homogène.

Versez le gaspacho dans le saladier, rectifiez son assaisonnement en sel et en poivre, si nécessaire, puis entreposez-le au frais jusqu'au service.

Servez bien frais dans des bols, des assiettes creuses ou des verrines.

Présentez à l'apéritif ou à l'entrée accompagné de pain grillé.

Aubergines au four



Ingrédients pour 4 personnes

4 aubergines	huile d'olive
Herbes de Provence	herbes de Provence
Poivre	sel

1. Coupez chaque aubergine en 2 dans le sens de la longueur (ne pas les éplucher). Zébrez la chair avec un couteau.
2. Tartinez d'une 1/2 cuillère d'huile d'olive la chair de chaque 1/2 aubergine.
3. Ajoutez les herbes, salez, poivrez.
4. Mettre au four jusqu'à ce que la chair soit molle. Ce plat se mange 'à la coque' avec une petite cuillère.

Mousse de mascarpone aux fruits d'été



1 pot de mascarpone de 250 g	2 blancs battus en neige
2 c à soupe de sucre vanillé	8 petites fraises mara des bois
Une trentaine de fraises	feuilles de menthe fraîche

- Battez le mascarpone dans un saladier avec le sucre vanillé. Ajoutez délicatement avec une maryse les oeufs battus en neige ferme en soulevant bien la masse pour ne pas casser les blancs. Répartissez la préparation dans 4 ramequins ou 4 coupes.

- 2 Lavez les fruits. Equeuttez les [fraises](#) et coupez-les en 4, enlevez les noyaux des abricots et coupez-les en quartiers. Disposez harmonieusement les [fraises](#), les abricots et les mûres sur la mousse de mascarpone. Intercalez des feuilles de menthe. [Réservez](#) au frais jusqu'au moment de servir (au moins 1 heure).

Pour varier choisissez d'autres fruits : framboises, myrtilles, pêches, groseilles, figues... selon vos stocks et vos envies. Et la mousse peut être faite de la même façon avec des petits suisses ou du fromage blanc. Retrouvez-moi sur mon blog : <http://lasoupealacitrouille.blogspot.fr/20>





« Lucienne est la première personne qui fête son centenaire dans notre résidence pour seniors, note avec plaisir ce dernier jeudi Isabelle qui tient la résidence pour séniors La Venta à TOUVERAC »



Ce n'est pas notre première centenaire sur le territoire de cette commune, sourit le maire, Jacky Hugues. Mais signe que le climat y est sain, nous avons le plaisir d'en compter une deuxième.

Ce journal a été pensé et rédigé par Marie-Paule BODIN et Jocelyne DUMONTET. Responsable de la publication Jacky HUGUES
Vous pouvez le retrouver en ligne sur le site touverac.fr